



Pays **Voironnais**



« Madame, Monsieur,

Après 8 semaines de confinement, parfois difficiles pour les plus fragilisés d'entre vous, le Gouvernement a décidé de procéder au déconfinement progressif de notre pays à partir du lundi 11 mai. Afin de vous permettre de vous déplacer le plus sereinement possible dans le respect des gestes barrières nécessaires pour la santé de tous, les élus du Pays Voironnais ont décidé de fournir gratuitement 2 masques par habitant du territoire. Ainsi 200 000 masques en tissu lavable* ont été fabriqués par la société voironnaise Denantes.

Pour des questions d'approvisionnement, nous mettons à votre disposition ce premier masque afin que vous puissiez en disposer dès le 11 mai. Un second masque vous sera remis avant la fin du mois de mai.

Afin de vous protéger et de protéger les autres, nous vous invitons à porter un masque lors de vos déplacements quotidiens, notamment dans les transports en commun où ils seront obligatoires. Je vous remercie par avance pour votre implication dans la mise en œuvre de ce déconfinement et ensemble, mettons tous les atouts de notre côté afin de préserver notre santé et celle des autres. »

*Masque alternatif de catégorie 1

Jean-Paul Bret, Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

NOTE D'UTILISATION

Ces masques sont destinés à **compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale, pour le grand public.**

Le masque proposé par les Tissages DENANTES est un masque réservé à des usages non sanitaires de **catégorie 1** selon la note d'information du 29 mars 2020.

Le matériau dont les performances ont été mesurées par les laboratoires de DGA Maîtrise NRBC, 5 rue Lavoisier, 91701 Vert-le-Petit (rapport RP/20-2326/DGA MNRBC/2000305/NP) et qui supporte 10 lavages (rapport RP/20-2697/DGA MNRBC/2000305/NP) a les caractéristiques suivantes :

- efficacité de filtration des particules de $3 \mu\text{m}$ = 98%
- perméabilité à l'air pour une dépression de 100 Pa = $123 \text{ L.m}^{-2}.\text{s}^{-1}$

Le design a été établi et testé sur porteur pendant 4 heures par les Tissages DENANTES.

Il s'agit de masques **lavables donc réutilisables (testé sur la base de 10 lavages)**.

Voici leur notice d'utilisation sur la base du guide AFNOR SPEC S76-001 concernant les masques barrières.



Comment mettre un masque pour qu'il soit efficace ?

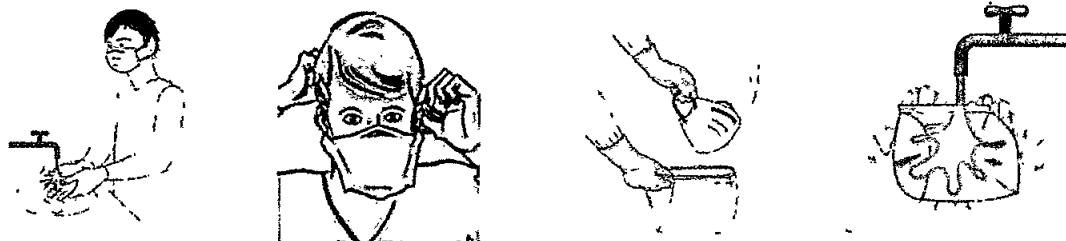
- avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique,
- pour une réutilisation de masque, s'assurer que celui-ci ait bien été lavé au préalable,
- placer le masque barrière sur le visage,
- tenir le masque barrière de l'extérieur, le placer et passer les élastiques ou les liens en étoffe du jeu de brides derrière la tête, de part et d'autre des oreilles, sans les croiser,
- abaisser le bas du masque barrière sous le menton, il doit bien couvrir le menton,
- vérifier que le masque barrière soit correctement mis en place, contrôler l'étanchéité et la gêne respiratoire.



- une fois ajusté, ne plus toucher le masque barrière avec les mains. Chaque fois que le masque barrière est touché, l'utilisateur doit se laver les mains à l'eau et au savon ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique.

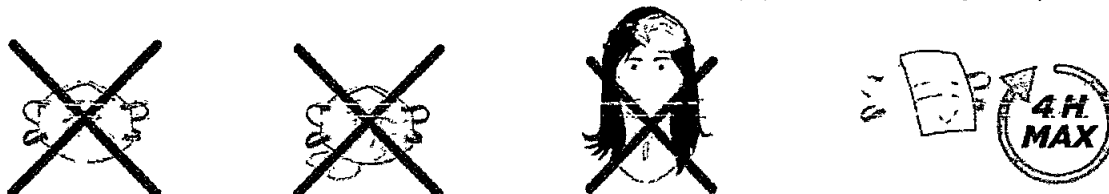
Comment retirer son masque pour éviter toute contamination ?

- se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique,
- retirer le masque barrière en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides sans toucher la partie avant du masque barrière,
- placer le masque barrière à laver dans un contenant spécifique (sac plastique propre),
- se laver les mains à l'eau et au savon ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique,
- nettoyer l'extérieur du contenant spécifique.



Quelle est la durée d'utilisation de mon masque ?

- le masque barrière doit être lavé chaque fois qu'il est souillé, mouillé ou mal positionné,
- ne pas le mettre en position d'attente sur le front ou sous le menton pendant et après utilisation,
- le temps de port du masque est **limité à 4 heures** sur une seule journée (équivalent à une demi-journée).



Comment laver et sécher le masque selon les instructions du fabricant ?

DENANTES
1723

Description des symboles d'entretien :

Cycle normal 60° pendant 30 min

Pas de blanchiment

Séchage en tambour autorisé, température normale 80°

Repasser à une température maximale de semelle de fer de 150°

Pas d'entretien professionnel à sec



- éviter tout contact entre un masque souillé (à laver) et des articles vestimentaires propres
- il est recommandé avant tout lavage des masques barrières de nettoyer son lave-linge, en procédant à un rinçage à froid avec de la javel ou de le faire tourner à vide à 60°C ou 95°C sans essorage
- utiliser votre lessive habituelle (l'utilisation d'assouplissant n'est pas préconisée)
- le cycle complet de lavage (mouillage, lavage, rinçage) doit être de **30 minutes minimum avec une température de lavage de 60°C**
- le lavage des masques barrières peut se faire avec des vieux draps en machine, afin de garantir l'aspect mécanique du lavage
- il est recommandé **un séchage complet du masque barrière dans un délai inférieur à deux heures après la sortie de lavage**. Les masques barrières ne doivent pas sécher à l'air libre, il convient d'utiliser un séchoir et de nettoyer les filtres du sèche-linge (et se laver les mains après)
- vérifier que le masque est entièrement sec
- une inspection visuelle (avec des gants de protection ou des mains lavées) doit être réalisée après chaque cycle de lavage. En cas de détection de tout dommage du masque barrière (moindre ajustement, déformation, usure, etc.), il doit être jeté.